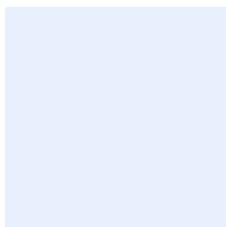


Nom d'équipe : Castros			
<p>Pour le 1^{er} mai : minimum 10 noms et 10 photos. Pour le 15 juin : documents finaux. Après cette date, amende 100 \$ et suspension du gérant (1 match). Les documents doivent être identiques. Exemple : Sur le contrat le # 1 est Monsieur X vous aurez donc à la photo # 1 Monsieur X. Entre le 1^{er} mai et le 15 juin il n'est pas nécessaire d'envoyer des mises à jour. Tout joueur qui aura joué 1 match devra être sur le contrat. Il ne pourra pas être retiré même si le joueur décide de ne plus jouer. Vous devez envoyer le document par courriel : liguevoyageurs@outlook.com</p>			
			
1 Julien Courville	2	3. Stéphane Berthelet	4 Éric Vaillancourt
			
5 Sébastien Billette	6 Jean-Philippe Trottier-Hardy	7 Gabriel Trottier b	8 Guillaume Brière
			
9 Xavier Ferron	12. Louis-Frédéric Larivière	11 Jean-François Marchand	12 Marc-André Ouellette
			
13 Simon Bichara	14 Guillaume Pérusse	15 Rémi Tremblay	16
			
17	18	19 Jocelyn Gauthier	20 Nicolas Bergeron